



Guéret, le 15 novembre 2019

Comité interministériel de la transformation publique du 15 novembre 2019 : deux premières « Maisons France Services » labellisables dans la Creuse

Les maisons de service au public (MSAP) de Dun le Palestel et Boussac, proposées au titre d'une première vague de labellisation des Maisons France Services, ont été retenues comme labellisables au 1^{er} janvier 2020, par le comité interministériel de la transformation publique (CITP) du 15 novembre 2019.

Le CITP a acté le constat que ces deux MSAP correspondent au niveau de qualité attendu pour France services et respectent les critères permettant d'envisager leur labellisation au 1^{er} janvier 2020. Pour que la labellisation soit effective, tous les agents de ces structures doivent être formés d'ici à cette date.

La Préfète de la Creuse, qui avait proposé ces deux sites dans le cadre de la première vague de labellisation, salue l'investissement effectué par ces structures d'accueil et les acteurs des territoires concernés pour parvenir à ce premier 3210résultat.

De nouvelles labellisations interviendront en continu d'ici 2022. Elles s'inscrivent dans le cadre de l'annonce effectuée par le Président de la République le 25 avril 2019 concernant la mise en place du réseau France Services. Ce réseau de Maisons France Services est destiné à faciliter l'accès en proximité aux principales démarches administratives pour l'ensemble des citoyens français, en particulier pour ceux qui font face à des difficultés d'accès au service public.

Le Président de la République a pris l'engagement fort d'établir au moins une Maison France Services par canton.

Contact Presse : Maïmouna DIALLO - Tél 05.55.51.58.95
Préfecture de la Creuse - Place Louis Lacrocq - B.P. 79 - 23011 Guéret Cedex
Courriel : pref-communication@creuse.gouv.fr
Tel : 05 55 51 59 00 - Fax : 05.55.52.48.61 – Site Internet : www.creuse.gouv.fr



Préfète de la Creuse



Préfète de la Creuse

